

# Directive Inondation

---

## Evaluation Préliminaire du Risque Inondation

### Bilan sur l'UP Doubs et résultats nationaux

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Franche-Comté

[www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)

# Rappels méthodologiques

**EPRI = Evaluation  
Préliminaire du Risque  
Inondation**

**Santé Humaine  
Economie  
Environnement  
Patrimoine**

**EPRI = EAIP X ENJEUX**

**Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles**  
(aléas exhaustifs et homogènes – niveau national)

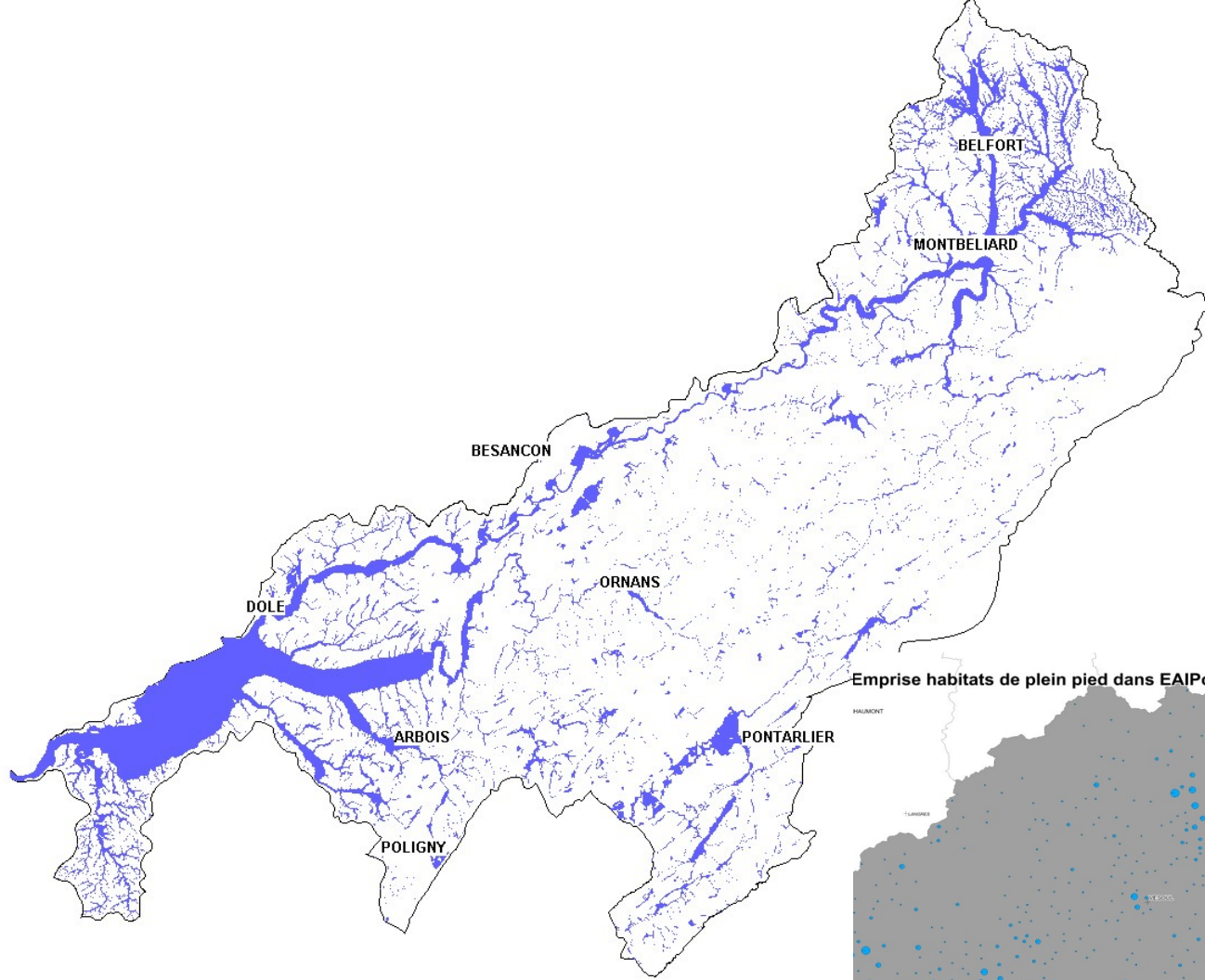
EPRI UPs → EPRI District (RMC) → EPRI National

## **En Franche-Comté :**

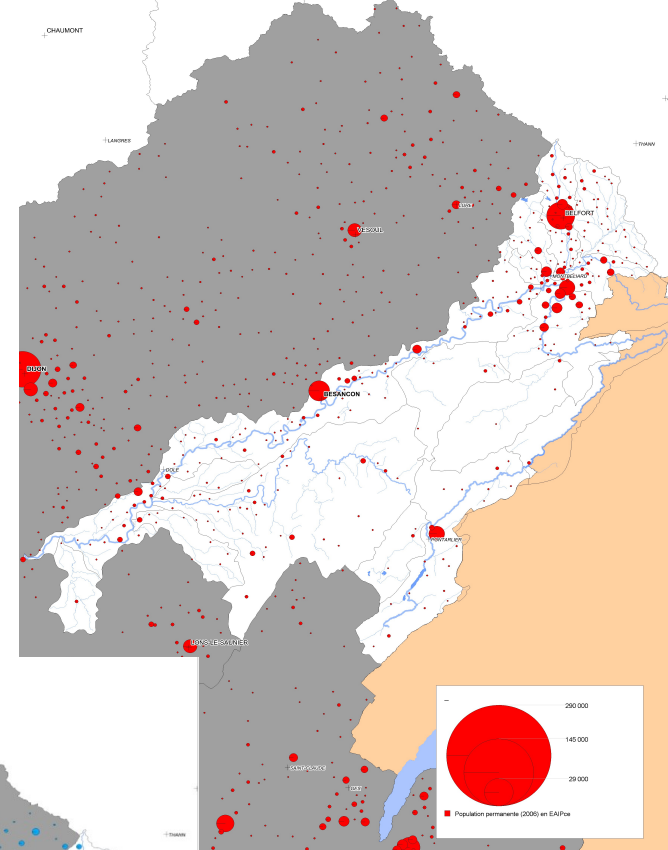
UP Doubs (première réunion de concertation le 14/10/2011)

UP Saône (première réunion de concertation le 26/10/2011)

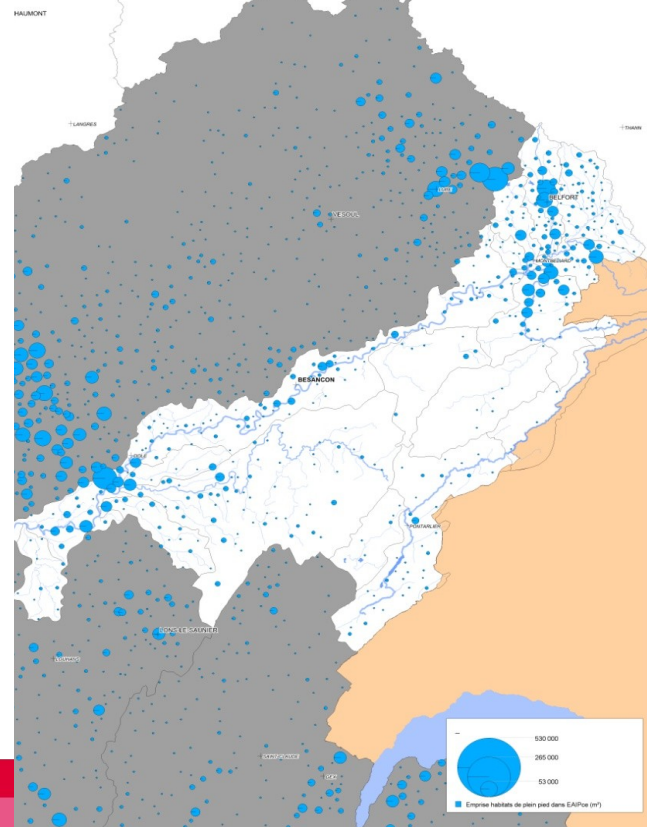
UP Haut Rhône (première réunion de concertation le /10/2011)



Population permanente (2006) en EAIPce



Emprise habitats de plein pied dans EAIPce (m²)



# Rappels – synthèse EPRI sur l'UP Doubs

L'EPRI fait ressortir 4 secteurs :

- Le vaste secteur **Belfort /agglomération de Montbéliard** apparaît très nettement comme le secteur le plus à risque. Ce secteur se caractérise par une zone d'activité économique importante, concentrant une forte densité de population en zone inondable, dans un habitat groupé, souvent plus vulnérable qu'ailleurs.
- D'autres zones à enjeux qui sont à la fois plus modestes et très isolées sur des périmètres restreints (**Pontarlier, Baume les Dames, Besançon**).
- En basse vallée du Doubs, le risque est quantitativement plus faible mais il faut noter que la caractéristique de ce secteur est de constituer un très large champ d'expansion de crue qui isole des communes, sans que cela ne représente un grand nombre de personnes.
- Sur les plateaux et rivières du Doubs en domaine karstique, les enjeux sont également plus restreints, surtout sur les plateaux eux-mêmes, qui forment une grande zone centrale de l'UP Doubs que l'on peut considérer à risque très faible. Il subsiste quelques secteurs, notamment en vallée de la Loue et ses affluents, qui forment de manière sporadique des zones d'enjeux à rappeler (Ornans, Chouzelot-Quingey sur la Loue, Salins les Bains sur la Furieuse, Arbois sur la Cuisance).

# EPRI : suites de la réunion du 14/10/2011

- Envoi d'un dossier complet aux communes de Franche-Comté le 27 Octobre 2011.
- 36 réponses en FRC dont :
  - 22 collectivités & EPCI
  - 7 hors UP Doubs (Saône et Haut Rhône)
- Observations principales ( ) :
  - Témoignage local sur un/des événement(s) passé(s),
  - Articulations avec les PPRi et demandes de précisions sur les TRI (leur utilité, l'intérêt et les contraintes),
  - Prise en compte des digues dans EPRI,
  - Erreurs matérielles (cartographie / corrections dans le texte),
- Réponses apportées
  - Modifications directes EPRI dans le texte (notamment impact environnemental positif)
  - Corrections demandées à DGPR (cartographie)
  - Explications des ambiguïtés résiduelles par courrier (cf présentation suivante également).
- Transmission à la DREAL de Bassin / EPRI District arrêté par PCB le 22/12/2011

# De l'EPRI de l'UP Doubs à l'EPRI de District (RMC)

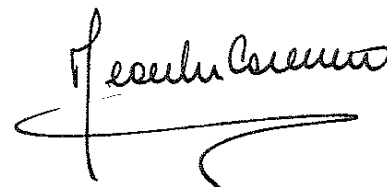
ARRETE n° 11 - 4 0 2 du 21 DEC. 2011.

portant arrêt de l'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondations du bassin Rhône-Méditerranée

**ARTICLE 2** – L'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondations du bassin Rhône-Méditerranée est consultable sur le portail d'information sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée : <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/inondations/>. Elle est tenue à la disposition du public dans les préfectures suivantes :

Fait à Lyon, le 21 DEC. 2011

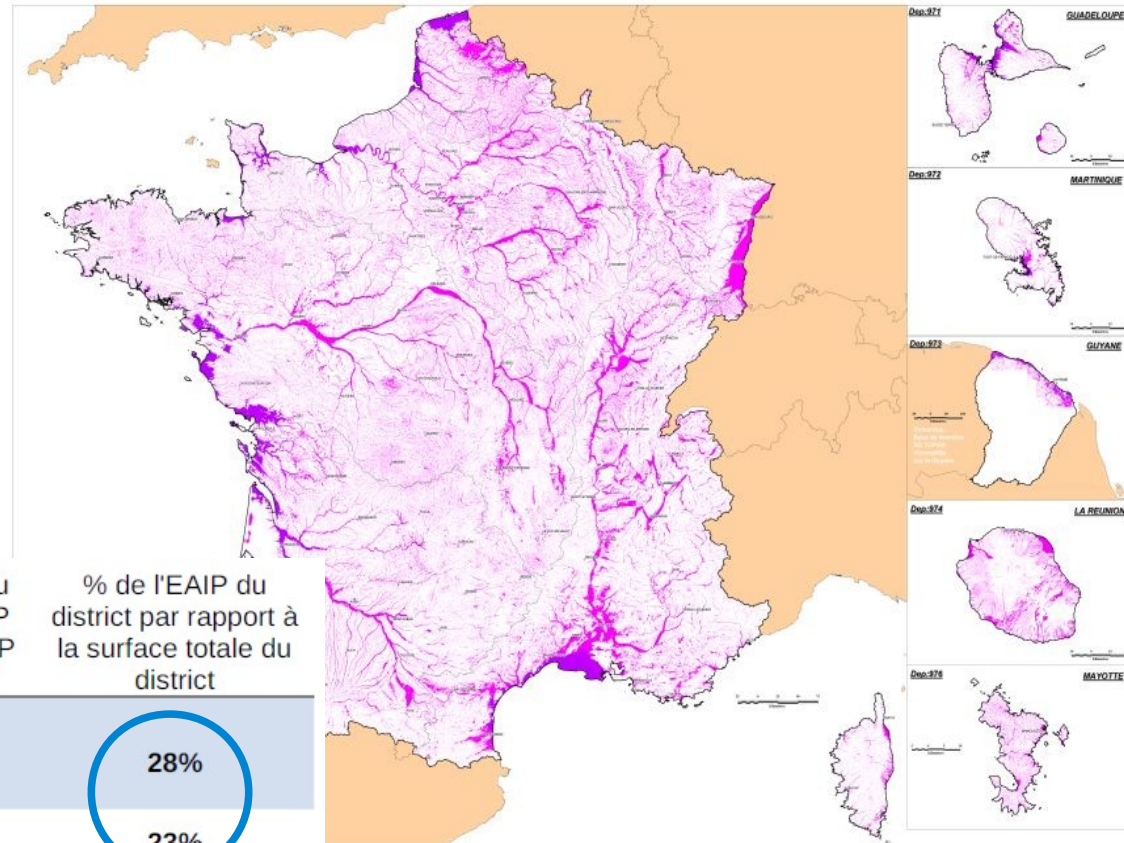
Le Préfet de la région Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône,



Jean-François CARENCO

# De l'EPRI de District (RMC) à l'EPRI National

■ Présentation en CMI nationale du 26/01/2012 - quelques informations issues de la version de projet



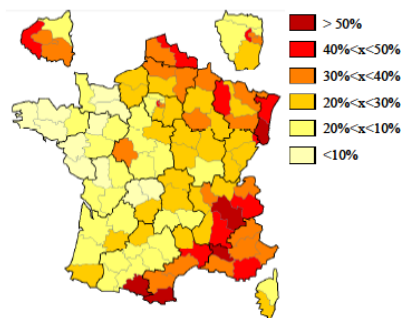
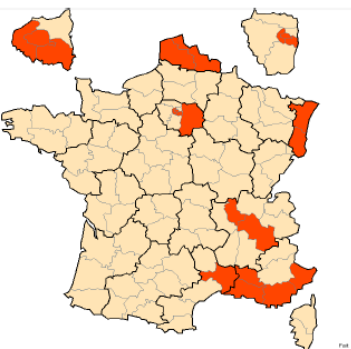
Districts	% de la surface du district par rapport à la surface totale métropolitaine	% de la surface du district dans l'EAIP par rapport à l'EAIP métropolitaine	% de l'EAIP du district par rapport à la surface totale du district
L'Escaut, la Somme et les cours d'eau côtiers de la Manche et de la Mer du Nord	3,4%	6%	28%
Le Rhin	4,3%	6%	23%
La Seine et les cours d'eau côtiers normands	17,2%	17%	15%
La Garonne, l'Adour, la Dordogne, la Charente et les cours d'eau côtiers charentais et aquitains	21,3%	17%	12%
Le Rhone et les cours d'eau côtiers méditerranéens	22%	26%	18%
Les cours d'eau de la Corse	1,6%	1%	9%

DOM : 10 à 18 % de la surface totale, sauf Guyane (5%)

# De l'EPRI de District (RMC) à l'EPRI National

15 départements de métropole concentrent 50% de la population dans l'EAIP

Cinq départements ont plus de 50% de leur population dans l'EAIP



Les 15 départements qui concentrent 50% de la population dans l'EAIP (en rouge sur la carte)

Poids de la population départementale dans l'EAIP sur la population totale du département



Districts

Population estimée dans l'EAIP

% de la population de l'EAIP par rapport à la population totale du district

% de la population du district dans l'EAIP par rapport à la population totale dans l'EAIP

Districts	Population estimée dans l'EAIP	% de la population de l'EAIP par rapport à la population totale du district	% de la population du district dans l'EAIP par rapport à la population totale dans l'EAIP
L'Escaut, la Somme et les cours d'eau côtiers de la Manche et de la Mer du Nord	1 879 000	42%	11,2%
Le Rhin	1 515 000	40%	9%
La Seine et les cours d'eau côtiers normands	4 767 000	27%	28,4%
La Garonne, l'Adour, la Dordogne, la Charente et les cours d'eau côtiers charentais et aquitains	1 177 000	16%	7%
Le Rhone et les cours d'eau côtiers méditerranéens	5 541 000	38%	33%
Les cours d'eau de la Corse	63 000	22%	0,4%
La Meuse	143 000	30%	0,8%
La Sambre	33 000	17%	0,2%
La Loire, les cours d'eau côtiers vendéens et bretons	1 694 000	14%	10,1%
<b>TOTAL</b>	<b>16 800 000</b>		

*En métropole : population dans l'EAIP et part relative des différents districts, exposition relative de chaque district*



# De l'EPRI de District (RMC) à l'EPRI National

<b>unité urbaine</b>	<b>population dans l'EAIP</b>
Paris	2 917 445
Lyon	571 953
Lille (partie française)	440 271
Grenoble	423 738
Marseille - Aix-en-Provence	420 413
Nice	369 762
Avignon	328 922
Strasbourg (partie française)	298 905
Toulon	243 141
Douai - Lens	221 184
Béthune	172 864
Mulhouse	147 433
Tours	146 059
Nîmes	141 078
Bordeaux	131 033
Valenciennes (partie française)	129 308
Metz	127 680
Dunkerque	126 944
Rouen	121 690
Toulouse	118 502
Perpignan	105 590
Montpellier	105 237
Saint-Étienne	100 332